

Votre observation

Nous allons vous demander de restituer le maximum d'informations concernant votre observation. Le plus important est de ne rien omettre : ce sont souvent les détails qui permettent de résoudre les enquêtes. N'hésitez donc pas à donner le maximum d'informations, même si vos souvenirs sont incomplets ou que certains éléments vous paraissent peu importants. Si vous n'êtes plus très sûr de tel ou tel détail, signalez-nous vos doutes, mais, encore une fois, n'omettez rien. Nous devons pouvoir visualiser tout ce que vous avez vu, comme pour refaire le film de votre observation.

Utilisez la fin de cette page pour faire le récit de votre observation et poursuivez sur papier libre autant que vous le désirez :

Votre récit libre de l'observation :

... Lundi 13 avril 2015 vers 10H45 je me trouvais avec trois amis à une terrasse d'un bar au 26 avenue Ledere à Jien.

Le ciel était sans nuages avec un plein soleil sur fond de ciel bleu, pas de vent, je regardais dans l'axe de l'avenue Ledere donc plein sud, au niveau du point n°1 du plan, et à hauteur des cheminées des immeubles est apparu un objet compact, pas d'ailes, pas de rotors, d'un volume d'une voiture de tourisme, aucun bruit très brillant, il me semble causé par la réverbération du soleil sur l'objet qui avait une apparence métal-chromé.

L'objet se déplaçait à plus grande vitesse qu'un avion de tourisme, (Remarque d'un des amis présent)
Pendant sa première trajectoire rectiligne il a légèrement pivoté sur lui-même au niveau du point n°2 du plan

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DÉCRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTRÔLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.
LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN - COORDONNÉES EN DERNIÈRE PAGE

et a dévoilé une forme (plate / ovale)
sur le dessus de l'objet, durée de l'observation 2/3,
Et arrivé au point n°3 du plan, il a réduit
sa vitesse et a effectué une descente en spirale
en perdant 50 metres environ en altitude, et à ce
moment plus de visuel étant tributaire de l'espace
est / ouest des toits des immeubles.

Et à ce moment mon ami assis en face moi, ayant
un angle de vision plus déglagé (Heure il s'est
arrêté, puis il a disparu.)

Je me suis déplacé pour vérifier son affirmation
et effectivement plus rien.

donc déplacement dans le sens S/E vers N/O
angle de vision en elevation environ 30° et
altitude à la verticale de sa trajectoire légèrement
supérieure au passage habituel d'un avion de
Tourisme.

Le phénomène a duré moins d'une minute

pour information La ville de Jion est située

au N/O entre la Centrale nucléaire de

Dampierre-en-Burly 6 km

et au S/E La Centrale nucléaire de Neuvy-sur-Loire
17 km

Description du phénomène

Dans vos descriptions, n'hésitez pas à faire des comparaisons avec des objets connus.

Nombre de phénomènes (unique, multiples ou unique puis se divise...) :

unique

Forme :

impossible de définir la forme, l'objet est beaucoup trop brillant (à part le dessus plat/ovale au point n°2 de plan

Couleur :

aspect métal, très brillant identique aux rayonnement du soleil sur un objet chromé.

Luminosité (en comparaison avec des astres connus comme Vénus et la Lune, ou l'éclairage d'un lampadaire, des lumières de voiture, de maison, etc.) :

aussi lumineux que les feux de jour à led d'une voiture ou d'une moto

Présence d'une trainée ou d'un halo ? Si oui, de quelle couleur ?

Pas de trainée

Taille apparente (exprimez les dimensions du phénomène par rapport à un objet familier et/ou en millimètres comptés sur une règle graduée portée à bout de bras) :

une voiture et environ 4 mm à bout de bras

Bruit provenant du phénomène (sifflement, bourdonnement, détonation, comparaison avec un bruit connu...) :

pas de bruit

Distance entre vous et le PAN (le phénomène observé), estimée grossièrement (précisez si l'objet est passé devant ou derrière un élément du paysage) :



CONFORMEMENT A LA LOI N° 78-17 DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, ET AU DECRET N° 78.774 DU 17 JUILLET 1978, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT DE CONTROLE ET DE RECTIFICATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES.
LES DEMANDES SONT A ADRESSER PAR ECRIT AU GEIPAN - COORDONNEES EN DERNIERE PAGE

difficile à évaluer, le pont de jien mesure 282m
de long plus 100 m d'avenue, avec un angle de 30°
Je pense \pm 1000 mètres d'altitude à la verticale
au bout du pont

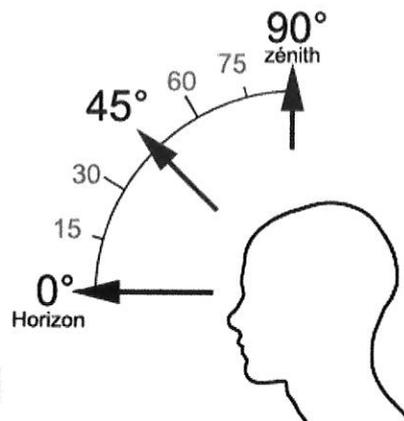
Position initiale du PAN dans le ciel (début de l'observation) :

Indiquer un point cardinal (Nord, Sud ...), ou un azimut en degrés par rapport au Nord, ou un repère visuel ou géographique local (bâtiment, village)

point n° 1 du plan légèrement S/E

Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le clocher de l'église)

30°



Position finale du PAN dans le ciel (fin de l'observation) :

Indiquer un point cardinal (Nord, Sud ...), ou un azimut en degrés par rapport au Nord, ou un repère visuel ou géographique local (bâtiment, village)

point no 4 du plan N/O

Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le clocher de l'église)

30° moins les 50 mètres

Trajectoire du phénomène (ligne droite, montante, descendante, avec ou sans changement de direction, courbe, etc.) :

ligne droite à partir du point 3 descendante en spirale et arrêt total au point 4

Portion du ciel parcourue par le PAN durant l'observation (ex : un quart du ciel ou de 30° à 40° par rapport à l'horizon, etc.) :

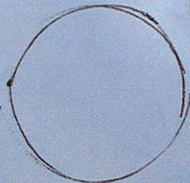
45°

Effet(s) sur l'environnement (trace(s) au sol, effet(s) sur les êtres vivants ou le matériel) :

rien

Photo prise de la terrasse du café
en question, mais avec zoom pour
mieux cadrer la trajectoire.
Par contre la perspective est faussée

Lune (portion) Visible plein jour



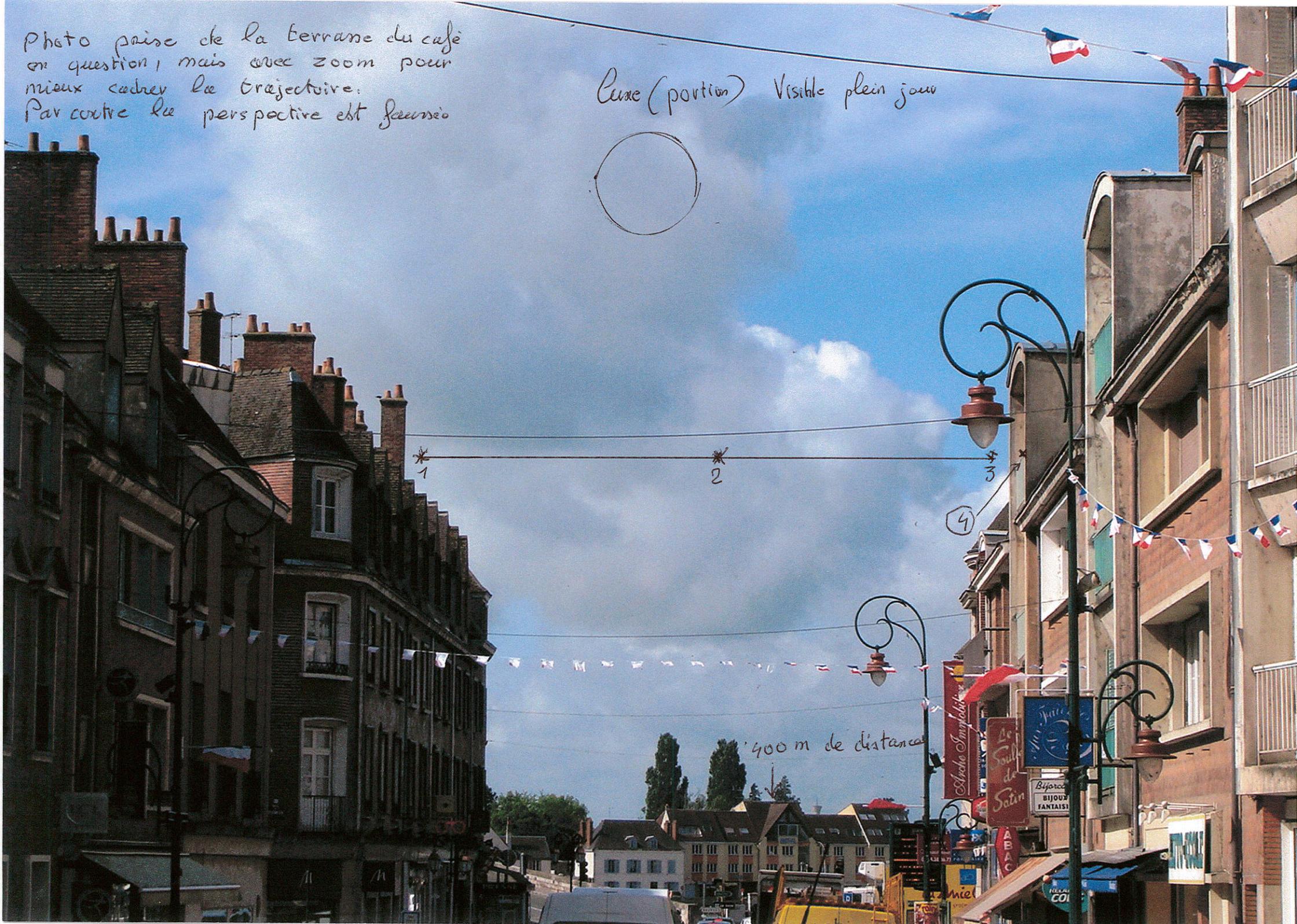
*
1

*
2

*
3

(4)

400 m de distance



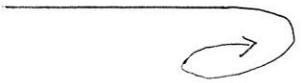
0¹ debut observation

N

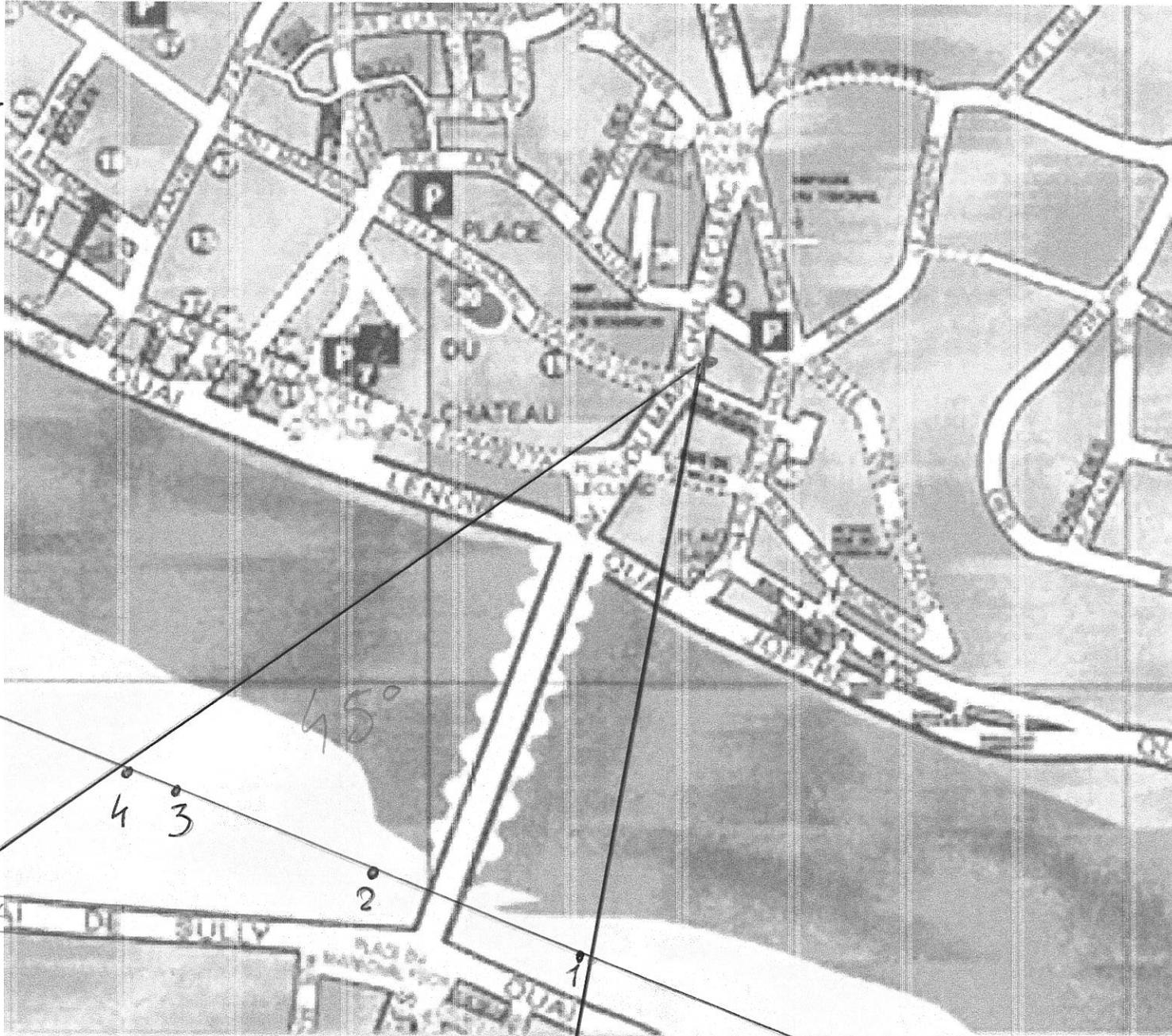
0² Rotation de l'objet



0³ Reduction de la vitesse et descente

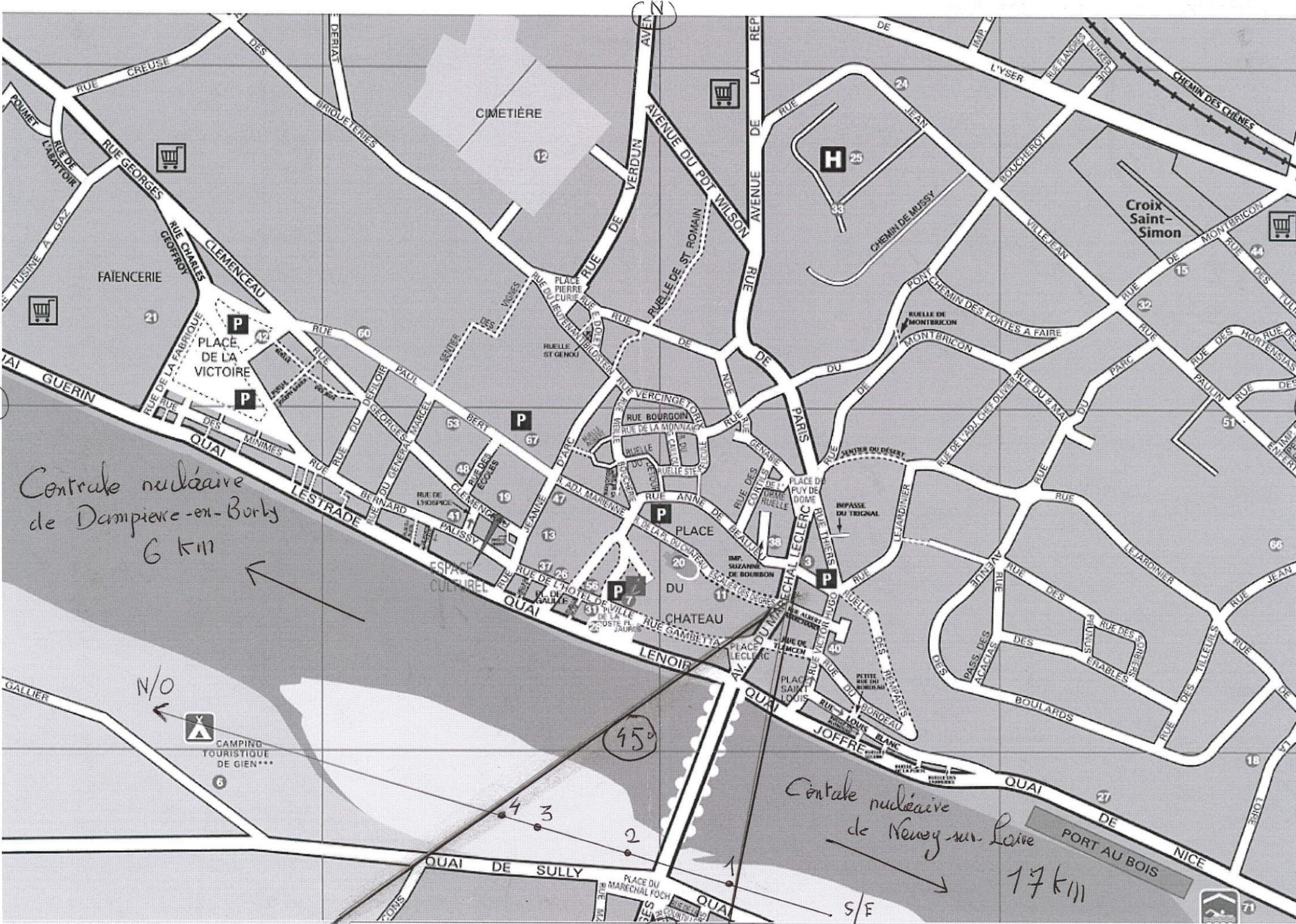


0⁴ arrêt total et disparition N/O



S

S/E



Contrôle nucléaire
de Dampierre-en-Burly
6 km

Contrôle nucléaire
de Nogey-sur-Loire
17 km

N/O

S/F

CIMETIÈRE

Croix
Saint-
Simon

PLACE
DE LA
VICTOIRE

CHATEAU

0

0

45°

5

GALLIER

CAMPING
TOURISTIQUE
DE GIEN***

PORT AU BOIS

NICE

71